

# certificat de capacité de catégorie PB

RS1884 · RS · Publiée

## L'essentiel

|                       |                            |
|-----------------------|----------------------------|
| Type d'enregistrement | Enregistrement sur demande |
|-----------------------|----------------------------|

|                 |            |
|-----------------|------------|
| Date d'échéance | 31/12/2021 |
|-----------------|------------|

## Certificateur(s)

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DE LA FORET, DE LA MER ET DE LA PECHE · SIRET : 11006801200050

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

Membres d'équipage des bateaux de navigation intérieure

Conduite d'un bateau à passagers d'une longueur d'au plus trente-cinq mètres autorisé à transporter au plus soixante-quinze passagers et qui effectue des services saisonniers sur un parcours précis et limité à une section de voie d'eau non reliée au réseau communautaire ou à un plan d'eau restreint

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Savoir conduire un bateau à passagers d'une longueur d'au plus trente-cinq mètres autorisé à transporter au plus soixante-quinze passagers et être l'autorité à bord du bateau (conducteur)

L'examen comporte les mêmes épreuves (théorique et pratique) que l'examen pour l'obtention du certificat de capacité pour la conduite des bateaux de commerce du « groupe B ».

Toutefois, le programme de l'épreuve écrite est allégé en ce qui concerne les aspects internationaux (voies d'eau, règles de route) et les aspects relatifs à la conduite de bateaux de marchandises (opérations de chargement et de déchargement).

Le programme de l'épreuve pratique peut être également allégé, en fonction des caractéristiques de la section sur laquelle se déroule l'épreuve et où le candidat sera autorisé à naviguer (en cas d'absence d'écluse et de tunnel par exemple).

Cet examen se déroule sur le plan d'eau sur lequel le candidat naviguera et avec un bateau du même type que celui qu'il sera autorisé à conduire.

Au cours de l'épreuve pratique, le candidat est interrogé sur les points suivants :

- les caractéristiques nautiques du plan d'eau emprunté ;
- les caractéristiques du type de bateaux qu'il est amené à conduire, sa sécurité spécifique et la sécurité de ses passagers.

## Secteur d'activité et type d'emploi

### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

{""Code des transports : articles R. 4231-11 Arrêté du 19 décembre 2003 relatif à l'équipage et à la conduite des bateaux de navigation intérieure""}

## Voies d'accès

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

3 mois en tant que membre d'équipage de pont d'un bateau de navigation intérieure

Avoir 18 ans

Présenter un certificat médical attestant l'aptitude physique et psychique

## Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

---

## Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-certificats-de-capacite-pour,13429.html>

**Fiche officielle (France Compétences)**

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1884/>